



Lettre de l'Observatoire des métiers académiques de la science politique

N°2 / mars 2006

De quelques données statistiques complémentaires sur l'évolution passée, présente et à venir des effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires en science politique en France.

La précédente note de l'OMASP présentait une première synthèse des données officielles disponibles et accumulées depuis plusieurs années par la Direction des personnels enseignants du Ministère. À la demande de l'Association Française de Science Politique, la DPE a accepté de faire un tri spécifique des données en sa possession. Comme on le sait en effet, les données traditionnellement disponibles mêlent celles qui sont relatives à la science politique avec celles des autres disciplines juridiques auxquelles notre discipline est rattachée au niveau administratif. Grâce à la précieuse collaboration de Marc Bideault que nous remercions chaleureusement, nous pouvons proposer à nos lecteurs des analyses plus fines prenant en compte les spécificités, tant académiques que démographiques, de la science politique française. Cette note apporte donc un regard neuf sur l'état des effectifs titulaires (et stagiaires) de notre discipline et ses perspectives d'emploi d'ici 2020.

1°) Un état des lieux des effectifs de la discipline en mai 2005.

Le tableau suivant propose une distribution statistique des effectifs titulaires (et stagiaires) d'enseignants-chercheurs tels qu'ils sont recensés par l'administration du Ministère en mai 2005 (Base de données GESUP). Ce tableau confirme d'emblée l'**inégaie répartition géographique des effectifs d'enseignants-chercheurs** en science politique¹. En creux, on peut notamment y lire les **terres de mission de la discipline**, i.e., les zones géographiques où

¹ En mai 2005, 35,40 % des enseignants-chercheurs de la discipline se concentrent en Ile-de-France qui, à elle seule, fait travailler plus de 40 % des professeurs d'Université en science politique. Deux institutions (Paris 1 et l'IEP de Paris) concentrent presque 14 % des ressources enseignantes de la discipline.

Tableau 1 : Effectifs des enseignants-chercheurs en science politique (section 04).

Établissement (Classé par région)	PR Femme	PR Homme	MCF Femme	MCF Homme	Total des effectifs pour l'établissement	Indice de féminisation du corps enseignant
Alsace						
Mulhouse	/	/	/	1	1	0
Strasbourg 2	/	/	1	/	1	1
Strasbourg 3 (dont IEP)	/	3	4	3	10	0,4
Aquitaine						
Bordeaux 3	/	/	1	/	1	1
Bordeaux 4	/	1	1	2	4	0,25
IEP de Bordeaux	/	5	2	3	10	0,2
Pau	/	1	/	4	5	0
Auvergne						
Clermont 1	/	2	1	1	4	0,25
Basse- Normandie						
Caen	/	/	1	/	1	1
Bourgogne						
Dijon	/	2	1	2	5	0,2
Bretagne						
Brest	/	1	/	/	1	0
Rennes 1	/	4	3	1	8	0,125
Rennes 2	/	1	1	1	3	0,33
IEP de Rennes	/	1	1	1	3	0,33
Centre						
Tours	/	1		2	3	0,33
Champagne- Ardenne						
Reims	/	/	2	2	4	0,5
Corse						
Corte	/	/	/	1	1	0
D.O.M.-T.O.M.						
Antilles-Guyane	/	3	/	4	7	0
La Réunion	/	/	/	1	1	0
Polynésie française	/	/	/	1	1	0
Franche-Comté						
Besançon	/	/	1	/	1	1
Haute- Normandie						
Le Havre	/	/	/	1	1	0
Rouen	/	/	1	1	2	0,5
Île-de-France						
Cergy-Pontoise	/	1	1	/	2	0,5
Évry	/	/	/	1	2	0
Marne-La- Vallée	/	/	1	1	1	0,5
Paris 1	4	7	7	10	28	0,4
Paris 2	/	6	1	2	9	0,11
Paris 3	/	1	1	1	3	0,33
Paris 5	/	1	/	2	3	0
Paris 8	/	1	6	9	16	0,375
Paris Dauphine	2	1	2	4	9	0,44
Paris 10	/	6	1	7	14	0,07
Paris 11	1	/	/	/	1	1
Paris 12	/	/	/	1	1	0
Paris 13	/	/	4	1	5	0,8
IEP de Paris	1	14	/	2	17	0,06
Versailles Saint- Quentin	1	4	2	2	9	0,33
Languedoc- Roussillon						
Montpellier 1	/	4	1	3	8	0,125
Montpellier 3	/	/	/	3	3	0
Perpignan	/	/	/	5	5	0

Lorraine						
Nancy 2	/	1	1	4	6	0,16
Midi-Pyrénées						
Toulouse 1	/	2	1	3	6	0,16
IEP de Toulouse	/	2	/	5	7	0
Nord-Pas de Calais						
Artois	/	1	/	/	1	0
Lille 1	/	/	/	1	/	1
Lille 2	1	3	2	4	10	0,3
IEP de Lille	/	3	2	1	6	0,33
Littoral	/	/	1	/	1	1
Valenciennes	/	/	/	2	2	0
Pays de Loire						
Angers	/	/	/	2	2	0
Nantes	/	/	/	3	3	0
Picardie						
Amiens	1	2	4	3	10	0,5
Poitou-Charentes						
La Rochelle	/	1	1	1	3	0,33
Poitiers	/	2	1	/	3	0,33
PACA						
Aix-Marseille 2	/	/	/	3	3	0
Aix-Marseille 3	/	1	/	/	1	0
IEP d'Aix-en-Provence	/	4	/	3	7	0
Avignon	/	/	1	/	1	1
Nice	/	3	2	3	8	0,25
Rhône-Alpes						
Grenoble 2	/	2	1	/	3	0,33
Grenoble 3	/	/	1	/	1	1
IEP de Grenoble	/	8	3	6	17	0,17
Lyon 2	/	2	2	1	5	0,4
Lyon 3	/	2	/	2	4	0
IEP de Lyon	/	5	1	5	11	0,2
ENS LSH	/	/	/	1	1	0
Saint-Étienne	/	1	/	1	2	0
TOTAL	11	115	74	139	339	/

Sources : DPE, GESUP Mai 2005.

sa présence reste très faible voire parfois même symbolique (Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Lorraine, Pays-de-Loire). Dissymétrie géographique qui épouse *grosso modo* la carte de l'implantation des Instituts d'Etudes Politiques en France : à l'exception de la région Languedoc-Roussillon et de la Picardie, la présence de la discipline reste étroitement dépendante de la visibilité régionale de ces institutions qui ne représentent toutefois qu'un peu plus de 25 % des effectifs de la discipline. Autre dissymétrie importante : celle qui concerne le taux de féminisation du corps enseignant de notre discipline². En mai 2005 (i.e. avant la campagne de recrutement de l'année), les femmes ne représentent que 25,1 % du corps enseignant de la discipline. Le corps des professeurs des Universités étant particulièrement peu féminisé (8,7 % contre 34,7 % pour celui des MCF). L'âge moyen de chacune de ces catégories témoigne du caractère tardif de cette féminisation très relative (il est inférieur de 5 ans pour les femmes ayant le statut de PR en s'établissant à 48 ans et de 3 ans pour les femmes ayant le statut de MCF en s'établissant à 43 ans). Le tableau 2 permet de constater que la **féminisation de notre discipline reste en conséquence beaucoup plus faible** que celui que l'on observe dans le reste de l'enseignement supérieur, notamment pour le grade de professeur des Universités où les femmes représentent moins d'un professeur sur dix contre un sur cinq dans le groupe des disciplines juridiques et économiques.

² L'indice de féminisation retenu se calcule de manière simple par le ratio suivant : nombre de femmes sur l'effectif total du corps enseignant de l'établissement. L'indice 1 atteste d'une féminisation intégrale du corps enseignant. À l'inverse, l'indice tend vers 0 lorsque l'effectif est essentiellement voire exclusivement masculin.

Tableau 2 : Taux de féminisation comparé du corps des enseignants-chercheurs en 2005.

	Toutes disciplines confondues	Droit et sciences économiques et de gestion	Science politique
PR			
% d'homme	82,5 %	79,5 %	91,3 %
% de femmes	17,5 %	20,5 %	8,7 %
MCF			
% d'hommes	59,6 %	58,1 %	65,3 %
% de femmes	40,4 %	41,9 %	34,7 %

Sources : DPE, Démographie des personnels enseignants titulaires affectés dans l'enseignement supérieur au cours de l'année 2004-2005 (note en date du 16 juin 2005 disponible sur les sites du MEN et de l'OMASP).

L'indice de féminisation permet de classer, en outre, les établissements en fonction de ce critère particulièrement déterminant à l'heure de la parité... Certains établissements présentent d'ores et déjà des taux de féminisation élevés³ (Strasbourg 2, Bordeaux 3, Caen, Besançon, Paris 11, Lille 1, Littoral, Paris 13, Avignon, Grenoble 3). D'autres semblent, pour des raisons complexes compte tenu des modalités variées de recrutement, très en retard sur une situation équitable en la matière [pour ne retenir que les établissements aux effectifs supérieurs à 7 : Antilles-Guyane (0), IEP de Toulouse (0), IEP de Paris (0,06), Paris 10 (0,07), Paris 2 (0,11), Montpellier 1 (0,125), Rennes 1 (0,125), IEP de Grenoble (0,17), IEP de Lyon (0,2), IEP de Bordeaux (0,2), Nice (0,25)]. Enfin, un certain nombre d'établissements se rapproche d'une configuration paritaire [Rennes 2 (0,33), IEP de Rennes (0,33), Tours (0,33), Paris 3 (0,33), Versailles Saint-Quentin (0,33), IEP de Lille (0,33), La Rochelle (0,33), Poitiers (0,33), Grenoble 2 (0,33), Paris 8 (0,375), Lyon 2 (0,4), Strasbourg 3 (0,4), Paris 1 (0,4), Paris Dauphine (0,44), Amiens (0,5), Reims (0,5), Rouen (0,5), Cergy-Pontoise (0,5), Marne-la-Vallée (0,5)]. Ces données objectives sont importantes car elles conduisent à poser la question des réformes nécessaires pour permettre au concours de recrutement de l'enseignement supérieur d'évoluer afin de **favoriser une représentation équitable** des hommes et des femmes au sein du corps universitaire.

2°) Des transformations morphologiques récentes des effectifs de notre discipline.

Les statistiques extraites de la banque de données GESUP de la DPE permettent également de préciser de manière fine et comparée l'évolution des effectifs d'enseignants-chercheurs de science politique en France depuis une vingtaine d'années. Les deux figures reproduites sur la page suivante résument les informations disponibles. Comme nous l'indiquons dans la lettre de l'OMASP de janvier 2006, la discipline a connu en moins de vingt ans **une transformation morphologique majeure** dans sa courte histoire : les effectifs d'enseignants-chercheurs ont augmenté de presque 70 % passant de 198 en 1986 à 336 en mai 2005. Cette croissance masque toutefois des évolutions différentes selon les corps d'enseignants-chercheurs : + 80 % pour les PR, + 194 % pour les MCF, - 90 % pour le corps des assistants progressivement transformés en MCF. Ces évolutions quantitatives doivent toutefois être nuancées dès lors qu'elles sont comparées à l'évolution quantitative des autres disciplines scientifiques (voir ici les observations formulées dans la précédente lettre de l'OMASP). La figure 2 atteste que si nos effectifs ont augmenté quantitativement, c'est à un rythme inférieur à celui des autres disciplines juridiques. Ce qui confirme que notre capacité à accroître notre périmètre professionnel à l'Université reste encore inférieure à celles d'autres disciplines scientifiques pourtant proches. Le tableau 3 permet d'affiner l'analyse et d'identifier trois conjonctures particulièrement propices dans notre histoire récente au développement de la discipline (1987 : + 5 % ; 1994 : + 8,22 % ; 2000-2001 avec respectivement + 4,6 % et + 6,1 %).

³ Le niveau 1 de l'indicateur doit toutefois être interprété avec prudence lorsqu'il concerne des effectifs réduits à l'unité.

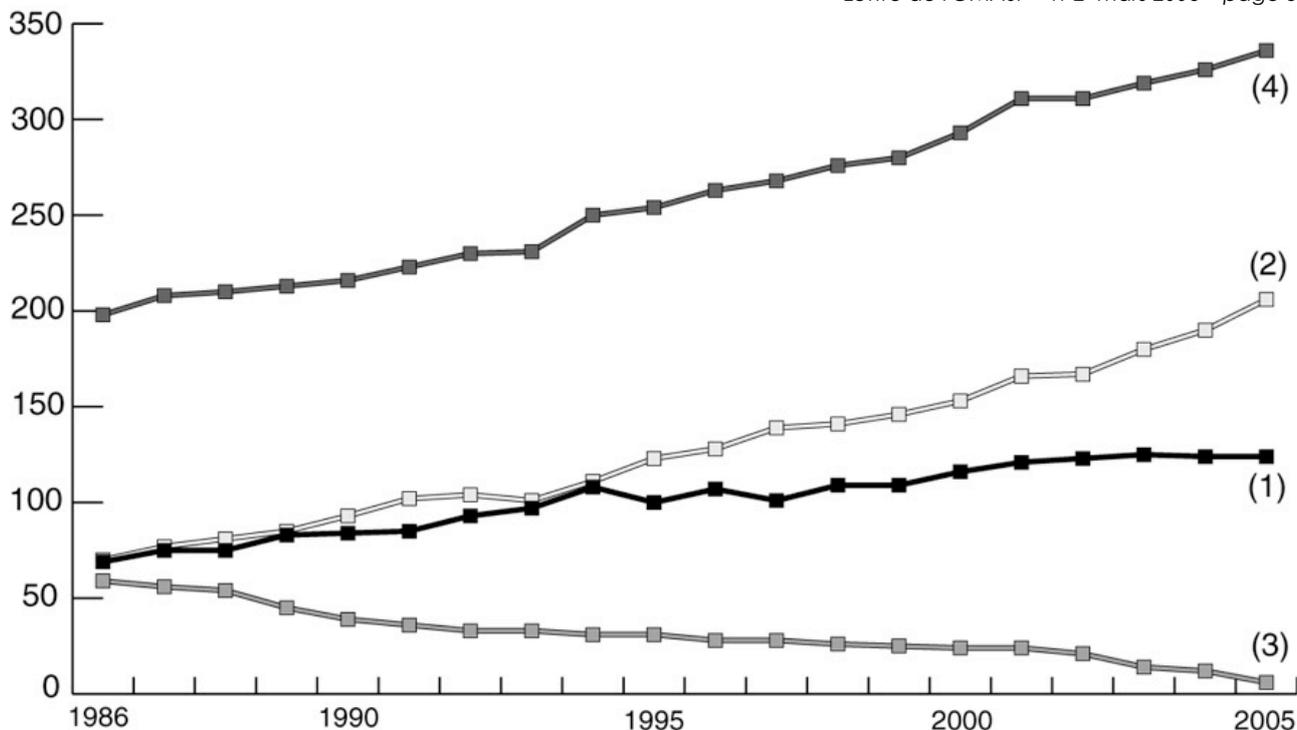


Fig. 1 : Evolution du nombre des enseignants-chercheurs relevant de la section 04 du CNU : répartition et évolution par catégorie de 1986 à 2005 (sources DPE/GESUP janvier 2006)

- (1) : professeurs des universités
- (2) : maîtres de conférences
- (3) : assistants
- (4) : ensemble des enseignants en science politique

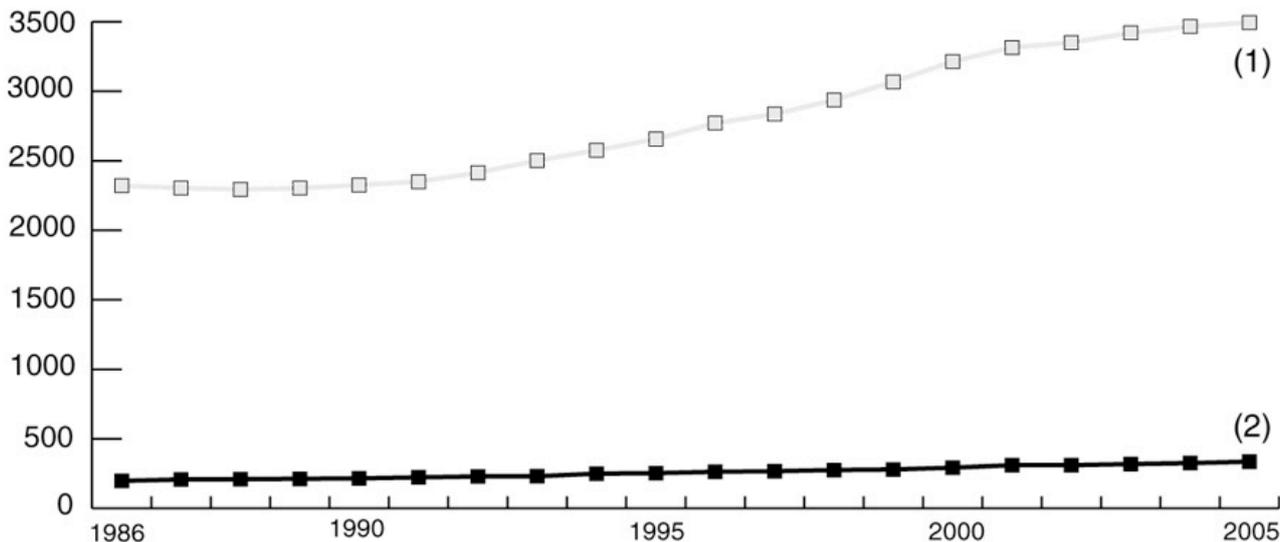


Fig. 2 : Evolution du nombre des enseignants-chercheurs relevant du groupe "Droit et Science politique" et de la section 04 du CNU : répartition et évolution de 1986 à 2005 (sources DPE/GESUP janvier 2006)

- (1) : enseignants du groupe "Droit et Science politique" du CNU
- (2) : enseignants de la section 04 du CNU

Tableau 3 : Evolution annuelle des effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires de science politique (1986-2005).

Année	Évolution des effectifs de la discipline (tous corps confondus)	Taux d'évolution annuel
1986	198	/
1987	208	5,05 %
1988	210	0,96 %
1989	213	1,42 %
1990	216	1,4 %
1991	223	3,24 %
1992	230	3,13 %
1993	231	0,43 %
1994	250	8,22 %
1995	254	1,6 %
1996	263	3,54 %
1997	268	1,9 %
1998	276	3 %
1999	280	1,4 %
2000	293	4,6 %
2001	311	6,1 %
2002	311	0 %
2003	319	2,6 %
2004	326	1,6 %
2005	336	3,1 %

Sources : DPE, GESUP 1986-2005.

3°) Perspectives d'emploi dans les années à venir.

Envisager les perspectives d'emploi universitaire est une opération délicate compte tenu des transformations récentes du paysage scientifique français et des incertitudes qui pèsent sur le devenir du nombre de fonctionnaires en France. Il est toutefois possible de proposer quelques conjectures en se basant sur l'évolution du nombre des départs à la retraite à l'âge de 65 ans. Comparée à d'autres disciplines, la science politique française connaît une pyramide des âges plus âgée, notamment pour le corps des professeurs des Universités qui connaîtra un profond renouvellement dans la décennie à venir (tableau 4).

Tableau 4 : Age moyen comparé du corps des enseignants-chercheurs en 2005.

Age moyen	Toutes disciplines confondues	Droit et sciences économiques et de gestion	Science politique
PR			
Homme	52 ans et 9 mois	51 ans et 5 mois	53 ans
Femme	52 ans	47 ans et 6 mois	48 ans
MCF			
Homme	44 ans et 10 mois	45 ans et 11 mois	46 ans et 1 mois
Femme	43 ans et 11 mois	42 ans et 1 mois	43 ans et 7 mois

Sources : DPE, Démographie des personnels enseignants titulaires affectés dans l'enseignement supérieur au cours de l'année 2004-2005 (note en date du 16 juin 2005 disponible sur les sites du MEN et de l'OMASP).

La figure 3 reproduite ci-dessous permet de suivre l'évolution des départs à la retraite pour les années 2006-2019. Sur cette base, on peut affiner les précédentes analyses de l'OMASP et identifier une période cruciale pour le devenir de notre discipline, soit la période qui va de 2006 à 2015 où une centaine d'enseignants-chercheurs devront être remplacé, soit presque un tiers de l'effectif actuel. Ce renouvellement de génération touchant tout particulièrement le corps des PR dont l'âge moyen est plus élevé que celui des MCF.

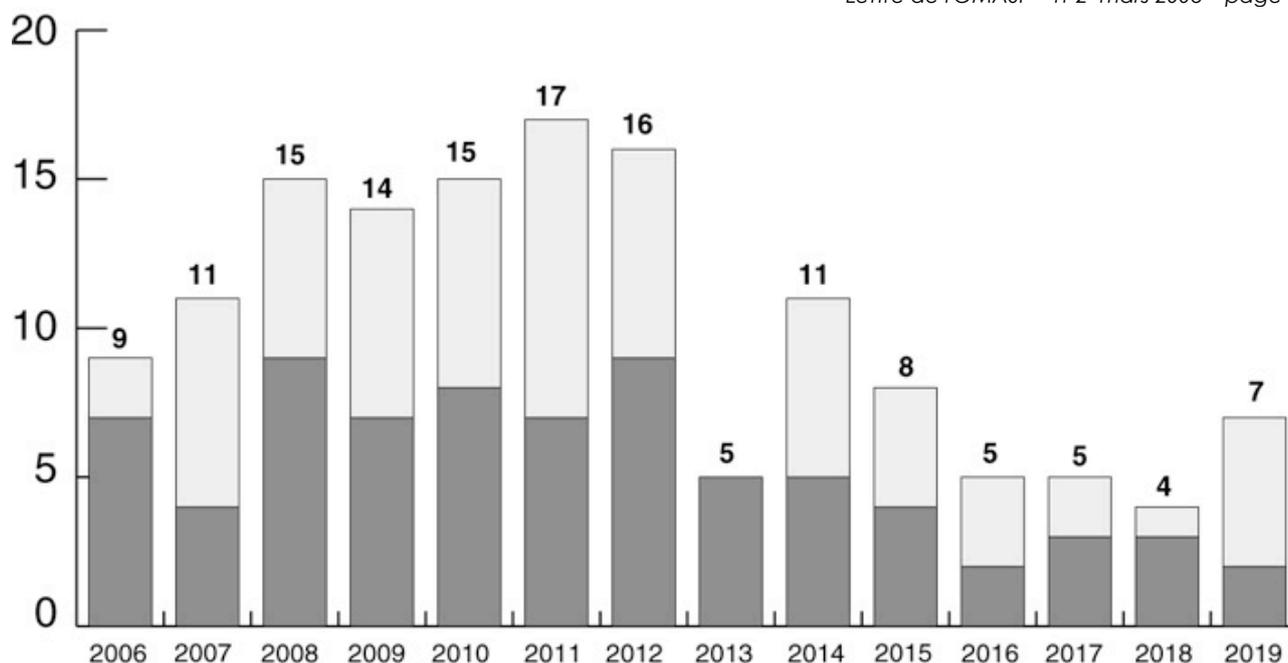


Fig. 3 : Evolution des enseignants de l'enseignement supérieur de la section 04 du CNU atteignant l'âge de 65 ans par année (2006-2019) (sources DPE/GESUP janvier 2006)

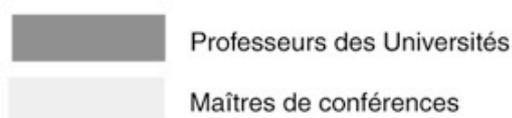


Tableau 5 : Nombre cumulé de départ à la retraite à 65 ans des enseignants-chercheurs titulaires de science politique pour la période 2006-2019.

Année	Nombre annuel d'enseignants-chercheurs atteignant l'âge de 65 ans	Nombre cumulé d'enseignants-chercheurs atteignant l'âge de 65 ans
2006	9	9
2007	11	20
2008	15	35
2009	14	49
2010	15	64
2011	17	81
2012	16	97
2013	05	102
2014	11	113
2015	08	121
2016	05	126
2017	05	131
2018	04	135
2019	07	142

Le tableau 5 ci-dessus permet de prendre la mesure de cette révolution silencieuse annoncée car le renouvellement accéléré du corps enseignant de la discipline va en profondeur marquer la situation intellectuelle et scientifique de notre discipline pour la première partie du XXI^e siècle. Ce qui se joue, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, est ici crucial : la physionomie future de la discipline - ses forces mais aussi ses faiblesses - est étroitement dépendante des conditions et des modalités des recrutements à opérer dans les 15 prochaines années. Le rôle de l'OMASP est ici de donner à chacun une information objective et de nous responsabiliser collectivement sur cet enjeu fondamental : d'ici 2020, c'est plus de 42 % du corps enseignant actuel qui devra être remplacé...

Note rédigée par Yves Déloye (AFSP).

**Enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires
en science politique (section 04)
répartition par groupe de discipline CNU, catégorie et sexe.**

Sources GESUP mai 2005

Age	PR			MCF			Total		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
29		1	1	1	1	2	1	2	3
30				2	1	3	2	1	3
31				3	1	4	3	1	4
32				1	3	4	1	3	4
33	1		1	1	5	6	2	5	7
34				8	4	12	8	4	12
35	1	2	3	4	4	8	5	6	11
36		1	1	5	5	10	5	6	11
37		4	4	5	6	11	5	10	15
38	1	2	3	2	8	10	3	10	13
39		2	2	1	7	8	1	9	10
40				5	7	12	5	7	12
41		3	3	2	7	9	2	10	12
42		5	5	4	4	8	4	9	13
43	1	2	3		7	7	1	9	10
44		2	2	2	4	6	2	6	8
45	1	4	5		4	4	1	8	9
46		1	1	1		1	1	1	2
47	1	1	2	3	8	11	4	9	13
48		4	4		4	4		8	8
49		4	4	1	3	4	1	7	8
50	1	5	6	2		2	3	5	8
51		2	2	1	4	5	1	6	7
52		3	3		1	1		4	4
53	1	2	3	1	1	2	2	3	5
54		2	2		3	3		5	5
55		4	4	3	1	4	3	5	8
56		5	5	2	4	6	2	9	11
57		5	5					5	5
58	1	8	9	3	4	7	4	12	16
59		7	7	6	4	10	6	11	17
60		8	8		7	7		15	15
61		7	7	3	4	7	3	11	14
62		9	9	1	5	6	1	14	15
63	2	2	4	1	6	7	3	8	11
64		5	5		2	2		7	7
65		2	2					2	2
66		1	1					1	1
Total	11	115	126	74	139	213	85	254	339
%H-F	8,7%	91,3%	100,0%	34,7%	65,3%	100,0%	25,1%	74,9%	100,0%

Age moyen	48 ans	53 ans	52 ans 6 mois	43 ans 7 mois	46 ans 1 mois	45 ans 3 mois	44 ans 2 mois	49 ans 2 mois	47 ans 11 mois
-----------	--------	--------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------